



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

Lille, le 25 mai 2016

Communiqué de presse

APPROVISIONNEMENT DES STATIONS SERVICES DANS LE NORD



Les quatre dépôts pétroliers situés dans le Nord qui ont fait l'objet de mouvements sociaux ces derniers jours ont repris leur activité.

Les forces de l'ordre sont intervenues ce mercredi 25 mai pour mettre un terme au blocage des Entrepôts pétroliers de Valenciennes (EPV). Leur intervention s'est terminée peu après 6 heures. Les accès ont été dégagés sans incident. La circulation a été rétablie permettant la reprise de l'activité du site en milieu de matinée.

Après le vote en faveur de la reprise du travail lors de l'assemblée générale qui s'est déroulée le mardi 24 mai, le dépôt pétrolier Total Etablissement des Flandres fonctionne également normalement depuis 4h00 ce jour.

Le Dépôt de pétrole côtier (DPC) et le dépôt Uican Rubis Terminal, situés à Saint-Pol-Sur-Mer approvisionnent les stations services de la région depuis dimanche matin, avec des expéditions très importantes dès le dimanche après-midi et renforcées depuis le début de la semaine. Près de 300 camions sont ainsi sortis des dépôts lundi et plus de 450 mardi. Plus de 300 réapprovisionneront les stations services ce mercredi.

Le préfet du Nord suit l'évolution de la situation et met tout en œuvre pour assurer un retour à la normale, le plus rapidement possible. Il a pris un nouvel arrêté autorisant les camions à circuler le week-end prochain.

Les tensions constatées depuis la fin de la semaine dernière, avec des temps d'attente parfois longs et des stations en situation de rupture, sont liées à une consommation beaucoup plus élevée qu'habituellement, du fait de la multiplication des réapprovisionnements de précaution, mais pas à une pénurie de carburant dans le Nord.

Les difficultés ponctuelles n'ont donné lieu à aucune demande de la part des entreprises du département d'indemnisation de chômage partiel auprès des services de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi.

Le préfet invite à nouveau les consommateurs au civisme en limitant leurs achats de carburant au strict nécessaire. Les arrêtés de réquisition de stations services au bénéfice des services de sécurité et de secours ont été levés par le préfet du Nord dans la journée de mardi 24 mai. La vente de carburant « hors réservoir » (bidons, jerricans...) demeure interdite.